

Assemblées de secteurs 2022

Avis de convocation

Les producteurs de bois et les propriétaires forestiers de la région de Québec sont convoqués aux assemblées de secteurs 2022 du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

Les réunions auront lieu en présentiel dans le respect des règles sanitaires en vigueur aux dates et aux endroits inscrits dans le tableau ci-dessous. Puisque les assemblées se dérouleront dans un lieu public, le Passeport vaccinal sera exigé à l'entrée. Veuillez prendre note que vous aurez l'occasion, lors des assemblées, de proposer des résolutions pouvant être présentées à l'assemblée annuelle du SPFRQ. Nous comptons sur votre appui et votre participation active à ces assemblées.

Vincent Lévesque, ing. f.
Secrétaire général

Projet d'ordre du jour

- Mot de bienvenue ;
- Lecture et adoption de l'avis de convocation ainsi que du projet d'ordre du jour ;
- Nomination des délégués pour l'assemblée générale annuelle 2022 ;
- Élection des administrateurs (*dans les secteurs concernés) ;
- Renouvellement des ententes avec les scieurs ;
- Résolutions ;
- Situation dans les marchés ;
- Divers ;
- Levée de l'assemblée.

AVIS : En cas de mauvais temps, consultez le site Web et la page Facebook pour la tenue de l'assemblée ou appelez le secrétariat du SPFRQ au 418 872-0770 poste 240.

Région	Salle	Endroit	Date	Heure
CHARLEVOIX	Centre communautaire	359, Rue Ste-Claire Saint-Urbain (Québec) GOA 4K0	Mardi, 1 ^{er} février	19 h
BELLECHASSE – LES ETCHEMINS	Maison de la Culture de Bellechasse (Salle académique)	75, route Saint-Gérard Saint-Damien-de-Buckland (Québec) GOR 2Y0	Mercredi, 2 février	19 h
RIVE-SUD et RIVE-NORD DE LA CAPITALE	Hôtel Travelodge Salle Henri IV	3125, rue Hochelaga Québec (Québec) G1V 4A8	Jeudi, 3 février	19 h
*LOTBINIÈRE – MÉGANTIC et L'ÉRABLE – BÉCANCOUR	Centre municipal Salle Agathoise (en haut)	254, rue Saint-Pierre Sainte-Agathe-de-Lotbinière (Québec) G0S 2A0	Mardi, 8 février	19 h
*PORTNEUF	Centre communautaire	110, rue Principale Saint-Gilbert (Québec) GOA 3T0	Mercredi, 9 février	19 h
*CÔTE-NORD	Le Danube Bleu Econo Lodge Salle A	5, Route 138 Forestville (Québec) GOT 1E0	Jeudi, 10 février	19 h

Note : Le formulaire d'engagement pour être nommé délégué à l'assemblée annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec se trouve à la page 8.

Renouvellement de la cotisation

Soutenez votre Syndicat... et courez la chance de gagner un GPS !

Il est temps pour les membres de renouveler leur adhésion au Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, en payant la cotisation 2022. Si vous êtes déjà membre, vous recevrez bientôt un formulaire par la poste. Les personnes intéressées qui ne sont pas membres peuvent aussi adhérer, en demandant un formulaire au secrétariat du Syndicat, au 418 872-0770, poste 240 ou à spfrq@quebec.upa.qc.ca, ou en le téléchargeant à partir du site Web au www.spfrq.qc.ca sous l'onglet Mon syndicat/Devenir membre.

Pourquoi devenir membre ? Avant tout pour soutenir une organisation dont la mission première est de défendre l'intérêt de la collectivité des propriétaires de forêts privées. Ce soutien n'est pas que financier. Il est aussi symbolique. En payant

une cotisation annuelle de 40 \$ (plus taxes), vous montrez que les actions du Syndicat et les dossiers qu'il défend sont importants pour vous.

Avantages offerts aux membres

Être membre, c'est pouvoir participer aux instances du Syndicat et contribuer au choix de ses orientations et activités. C'est aussi avoir accès aux avantages suivants :

- Obtenir un rabais de 10 % sur tous les produits vendus par **Équipements Techno-for**. Ce distributeur offre une gamme étendue d'équipements pour les forestiers, notamment tous les équipements de sécurité, des treuils forestiers et des scies à chaînes. Pour en savoir plus, consultez le site www.techno-for.ca

Conseil d'administration

Trois postes à pourvoir

Le conseil d'administration du Syndicat est composé de neuf administrateurs représentant les producteurs de différents secteurs géographiques. Le mandat d'un administrateur est de trois ans et il est rééligible. Trois postes sont à pourvoir chaque année. Lors des prochaines assemblées de secteurs de l'hiver, les postes suivants seront à combler :

Secteur	Territoire	Administrateur sortant
Secteur 3 Lotbinière	Le territoire de la MRC de Lotbinière.	M. Réal Poirier
Secteur 6 Portneuf	a) Le territoire de la paroisse de Lac-aux-Sables et de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans la MRC de Mékinac ; b) Le territoire de la MRC de Portneuf.	M. Léo Gignac*
Secteur 9 Côte-Nord	a) Le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord ; b) Le territoire de la MRC de Manicouagan, à l'exception de la municipalité de Franquelin et des villages de Baie-Trinité et de Godbout	M. Jean-Marie Bélisle

*Monsieur Gignac informe les membres de son secteur qu'il ne souhaite pas solliciter un nouveau mandat.

Marche à suivre pour présenter sa candidature

Tout **membre** du Syndicat en date du **1^{er} janvier 2022** qui est propriétaire ou possesseur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec peut présenter sa candidature dans un secteur où il possède ou détient ce bois. Il doit compléter un formulaire de mise en candidature et le faire parvenir au Syndicat, au plus tard à 16 h, dix jours avant la tenue de l'assemblée de secteur concerné. Le formulaire doit être signé par au moins cinq membres en règle du même secteur que le candidat.

Vous pouvez vous procurer un formulaire de mise en candidature au poste d'administrateur au secrétariat du Syndicat. Le numéro de téléphone est le 418 872-0770, poste 240.

Un comité de mise en candidature a le mandat d'étudier la recevabilité des formulaires de candidature, conformément au règlement général du Syndicat.

Élection des administrateurs

Lors des assemblées de secteurs, les membres auront à voter pour le candidat de leur choix parmi les candidatures valides reçues. Dans le cas où une seule candidature valide est soumise, le candidat sera jugé élu par acclamation.

- Devenir sans frais supplémentaires membre des **Amis de la forêt privée**, un groupe mis sur pieds par la Fédération des producteurs forestiers de Québec (FPFQ) offrant plusieurs avantages.
- De plus, le Syndicat réalise exclusivement pour les membres une édition spéciale du journal *Info Membres* incluant votre carte de membre vous donnant droit aux différents privilèges.

Tirage de trois prix parmi les membres

Tous les membres qui auront payé leur cotisation avant le 15 mars 2022 seront éligibles aux tirages d'un GPS Garmin Map 64 S, d'un ruban à mesurer forestier Spencer et d'un casque de sécurité complet. Ces trois prix de tirages seront effectués avec la collaboration des Équipements Techno-for.

Déclarations d'intérêts commerciaux

De plus, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec tient à s'assurer de la bonne gouvernance des offices et des plans conjoints qu'ils administrent. Plus particulièrement, en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (RLRQ, c. M-35.1), elle a le pouvoir de prononcer la déchéance de tout administrateur qui contrevient à l'article 89. *Ne peut occuper la charge d'administrateur d'un office, celui dont les intérêts commerciaux sont incompatibles avec la mission de l'office.* Elle peut également annuler toute décision reliée à l'application du plan administré par l'office et à laquelle l'administrateur a participé.

Article 89.1 *Au plus tard dix jours après l'assemblée générale tenue conformément à l'article 73, chaque administrateur d'un office doit déclarer à la Régie ses intérêts, autres qu'à titre de producteur, dans la mise en marché du produit visé par le plan qu'il administre.*

Bois pour la pâte, les panneaux et le charbon

Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

RAPPEL : Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez, en tout temps, contacter le Syndicat, avant d'entreprendre une production afin d'obtenir une autorisation de produire. **Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé sans pénalités.**

Domtar (Windsor)

- La production de tremble et de feuillus mélangés doit se faire en multilingueur.
- La production de 8 pieds pour cette usine doit cesser afin de respecter l'entente en cours.
- Veuillez communiquer avec votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur qu'il est en mesure de transporter en fonction de ses équipements.
- Le Syndicat n'a pas d'entente avec Domtar pour la production de résineux.
- Le volume livré en feuillu dur correspond aux livraisons prévues.
- Le volume livré en peuplier est en avance sur la planification initiale.

Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- L'entente est en cours jusqu'au 31 mars 2023.
- Les livraisons de peupliers accusent un peu de retard par rapport aux prévisions.

- Le prix provisoire sera augmenté de 3 \$/m³ dès le 1^{er} janvier 2022.

Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- Arrêt des achats pour une période indéterminée.

Norbord (Chambord) – Charlevoix et Côte-Nord seulement

- Une nouvelle entente est en négociation.

E.J. Carrier (Sappi Fine Paper) – Bellechasse seulement

- La cour de transfert de Sainte-Justine est toujours fermée.
- Les livraisons sont dirigées vers Hinckley (Maine). En raison du faible prix offert, peu de bois est livré sur ce marché actuellement.

Bois Carthage – Bellechasse seulement

- Une nouvelle entente est conclue et prévoit des livraisons de feuillus à Saint-Zacharie.
- Le prix provisoire sera augmenté de 4\$/tiv au 1^{er} janvier 2022.

CGFA (Biomasse) – Bellechasse seulement

- Les livraisons vers ce marché doivent reprendre au cours du printemps 2022.

Renouvellement des ententes avec les scieurs

Fin de l'Entente-cadre

L'Entente-cadre a été signée pour la première fois en 1993 avec l'AMBSQ, soit l'ancêtre du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ). Elle prévoyait les règles applicables aux conventions de mise en marché intervenues entre le Syndicat et les usines qui souhaitaient acheter du bois de sciage des producteurs. Cette entente a été appliquée à l'intérieur des plans conjoints des producteurs de bois du Sud du Québec, de la Mauricie et de Québec de 1994 à 2015 sans qu'aucun différend majeur n'intervienne.

À partir de 2015, les Syndicats signataires remettent en question les termes convenus à cette entente et ils transmettent un avis de résiliation au CIFQ devant prendre effet le 1^{er} mai 2016.

Plusieurs actions et débats judiciaires s'en suivent, et ce, jusqu'en octobre 2021.

Dans sa décision 12084 rendue le 8 octobre 2021, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a finalement conclu que l'Entente-cadre a pris fin le 1^{er} mai 2016 et qu'il n'y a pas lieu d'ordonner la négociation d'une nouvelle entente.

Il faut comprendre que la terminaison de l'Entente-cadre ne vient pas automatiquement mettre fin aux conventions de mise en marché que le Syndicat détient avec les acheteurs. Elle vient plutôt ouvrir la porte à la négociation de nouvelles modalités aux conventions de mise en marché avec les acheteurs de bois de sciage. En d'autres mots, la fin de l'Entente-cadre vient reconnaître la validité des conventions de 2^e et 3^e génération conclues avec des acheteurs de bois de sciage.

Prix provisoires 2022

Ajustements à la hausse

Le Syndicat est heureux d'augmenter le prix provisoire aux producteurs pour les livraisons de tremble chez Produits forestiers Arbec de 3 \$/m³ à partir du 1^{er} janvier 2022. Cet acheteur a toujours été un important partenaire pour les producteurs de bois de la région de Québec.

Malheureusement, les hausses anticipées pour les taux de transport de l'année 2022 ont obligé le conseil d'administration de préserver le statu quo sur les prix nets provisoires dans les autres marchés, et ce, malgré les légères hausses des prix livrés obtenues avec certains acheteurs.

Prix provisoires nets au chemin du producteur 2022

Destination	Essence	Unité de mesure	Prix net Provisoire 2022
CBFE	Feuillus mélangés 4 pieds ⁽¹⁾	m ³ app.	34,64 \$
	Feuillus mélangés 8 pieds et plus ⁽¹⁾	t.m.v.	39,12 \$
ARBEC	Tremble 8 pieds ⁽²⁾	m ³ sol.	36,61 \$ ↑
	Tremble tiges ⁽²⁾	m ³ sol.	33,61 \$ ↑
	Tremble 8 pieds (Charlevoix)	m ³ sol.	35,61 \$ ↑
	Tremble tiges (Charlevoix)	m ³ sol.	32,61 \$ ↑
DOMTAR	Feuillus mélangés multilingueur ⁽²⁾	t.m.a.	68,00 \$ ⁽⁴⁾
	Tremble multilingueur ⁽²⁾	t.m.a.	63,00 \$ ⁽⁴⁾
NORBORD	Tremble 8 pi (Charlevoix)	t.m.v.	31,06 \$
	Tremble 8 pi (Côte-Nord)	t.m.v.	29,06 \$
BOIS CARTHAGE	Feuillus 12 pieds et plus ⁽³⁾	t.i.v.	36,00 \$ ↑
	Tremble et feuillus mélangés 14 pieds et plus ⁽³⁾	t.i.v.	27,00 \$

(1) Portneuf seulement m³ app. = mètre cube apparent
 (2) Sauf Charlevoix et Côte-Nord m³ sol. = mètre cube solide
 (3) Bellechasse et Lévis seulement t.m.v. = tonne métrique verte
 (4) 2\$ de plus par t.m.a. pour Lotbinière-Mégantic t.i.v. = tonne impériale verte

Renouvellement des ententes avec les scieurs

Évolution des conventions de mise en marché du bois de sciage

Le Syndicat poursuit ses efforts pour négocier les conventions de 3^e génération avec les acheteurs de bois de sciage et déroulage. Des rencontres de négociation ont eu lieu, sont en cours et sont à prévoir. Le Syndicat informera les producteurs de l'évolution de ses négociations avec les acheteurs de bois de sciage lors des assemblées de secteurs de l'hiver.

Rappelons que cette nouvelle génération de conventions se distingue par la négociation d'une garantie de paiement dès le début des achats, la négociation du prix d'achat et des primes entre le Syndicat et l'acheteur de bois. Le tableau suivant résume l'évolution des conventions de mise en marché conclues par le Syndicat avec les scieries depuis le milieu des années 90.

Évolution des conventions de mise en marché du bois de sciage

	Convention de 1 ^{re} génération (1994 — ...)	Convention de 2 ^e génération (2019-2021)	Convention de 3 ^e génération (2022-2024)
Durée	5 ans	3 ans	3 ans
Quantité et transport	Convenue entre le producteur et l'acheteur.	Convenue entre le producteur et l'acheteur. Le Syndicat et l'acheteur dressent une charte raisonnable de taux de transport qu'ils publient aux producteurs pour des livraisons courantes.	Convenue entre le producteur et l'acheteur. Le Syndicat et l'acheteur dressent une charte raisonnable de taux de transport qu'ils publient aux producteurs pour des livraisons courantes.
Qualité et spécifications	Déterminées par l'acheteur et publiées par le Syndicat.	Déterminées par l'acheteur et publiées par le Syndicat.	Déterminées par l'acheteur et publiées par le Syndicat.
Mesurage	Conformément aux lois et règlements.	Conformément aux lois et règlements.	Conformément aux lois et règlements.
Prix du bois et affichage	Les prix offerts par l'acheteur sont publiés dans le journal du Syndicat. Le prix peut monter en tout temps ou descendre en tout temps.	Le prix minimum d'achat du bois par catégorie affiché et publicisé par le Syndicat est déterminé selon le groupe auquel l'acheteur appartient. Groupe 1 : L'acheteur recevant moins de 40 % de son approvisionnement en bois en provenance de la forêt publique fixe son prix minimum d'achat et le Syndicat le publicise. Groupe 2 : L'acheteur recevant plus de 40 % de son approvisionnement en bois en provenance de la forêt publique négocie son prix minimum d'achat avec le Syndicat qui le publicise. Tous les prix sont affichés dans l'unité de mesure de l'acheteur ainsi qu'au mètre cube solide.	Le prix d'achat par catégorie de bois livré à l'usine est négocié entre l'acheteur et le Syndicat qui a la responsabilité d'afficher et de publiciser par la suite les prix négociés. Tous les prix sont affichés dans l'unité de mesure de l'acheteur ainsi qu'au mètre cube solide. L'acheteur peut également convenir avec le Syndicat de primes selon des critères précis. Ces primes seront offertes aux producteurs pour une période déterminée. Sapin-épinette-pin gris : Négociation d'un prix de départ et ajustement périodique des prix en fonction des indices de produits forestiers. Autres résineux, peupliers et feuillus : Négociation d'un prix de départ et négociation aux six mois en fonction des indices de produits forestiers.
Paiement	Paiement hebdomadaire accompagné ou précédé des feuillets de mesurage.	Paiement hebdomadaire accompagné ou précédé des feuillets de mesurage.	Paiement hebdomadaire accompagné ou précédé des feuillets de mesurage.
Garantie de paiement	Paiement dans les délais prévus. Advenant un défaut, remettre une garantie bancaire équivalente à trois semaines de livraison au Syndicat avant la reprise des achats.	Paiement dans les délais prévus. Advenant un défaut, remettre une garantie bancaire équivalente à trois semaines de livraison au Syndicat avant la reprise des achats.	Paiement dans les délais prévus. Dès le début des achats, l'acheteur remet une garantie bancaire au Syndicat.

Cette négociation de prix sur la base d'indice de référence, rendue possible suite à la modification de l'article 9 du *Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec*, constitue le point de contestation de certains opposants dans le litige actuel.

Il ne s'agit pas d'une première contestation. Il faut comprendre que depuis plusieurs années, l'industrie s'implique dans des débats juridiques afin de retarder la négociation de nouvelles ententes. Pensons récemment à la ténacité démontrée par le Conseil de l'industrie forestière du Québec dans le dossier sur la fin de l'Entente-cadre. Entente qui s'est finalement terminée le 1^{er} mai 2016 selon la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie).

Maintenant, certains acheteurs semblent éviter de négocier avec le Syndicat des ententes de 3^e génération, prétextant la contestation de la décision de la Régie d'approuver la modification de l'article 9 du *Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec*.

Bien que la Régie a jugé opportune cette modification réglementaire, certains acheteurs de bois et très grands propriétaires forestiers non industriels (+10 000 ha d'un seul tenant) sont intervenus à la Régie pour lui demander de révoquer cette décision qui octroie au Syndicat le droit de négocier collectivement le prix du bois de sciage. Ces opposants ont prioritairement justifié leur désaccord en demandant la suspension du nouveau Règlement, car il menaçait la survie de leurs entreprises ou comporterait un risque dommageable. La demande de sursis du Règlement a été retirée à la suite des trois premières journées d'audience. Cela étant dit, les audiences se poursuivront sur le fond du dossier les 14, 17 et 18 février 2022.

Exportation du bois d'œuvre vers les États-Unis

Hausse des tarifs

Le département du commerce américain a annoncé à la fin du mois de novembre que les droits combinés compensatoires et anti-dumping seraient de 17,9 % pour la plupart des scieurs canadiens de bois d'œuvre. Il s'agit du double du taux initial de 8,99 %. Le litige actuel sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre aux États-Unis dure depuis plus de quatre ans et il s'agit du cinquième litige en moins de 40 ans.

ce déloyale de la part des scieurs canadiens pour répondre à la demande en bois d'œuvre dans leur propre pays. Comprenez que les scieurs américains veulent limiter les importations canadiennes de bois d'œuvre aux États-Unis et maintenir des prix plus élevés dans leur propre marché.

En conséquence, ce sont les consommateurs qui reçoivent la facture lors de leurs travaux de construction et rénovation.

Les scieurs américains soulèvent depuis longtemps le fait qu'ils feraient face à une concurren-



De plus en plus actifs

Nous terminons l'année 2021 et il est temps de faire brièvement la rétrospection de nos actions et activités syndicales.

Tout d'abord, souvenons-nous que les mesures sanitaires étaient bien présentes en ce début d'année et celles-ci nous empêchaient de tenir des rencontres en présentiel. Le Syndicat est allé au-devant et a convoqué des assemblées de secteurs virtuelles et il a embauché une firme indépendante pour effectuer un sondage postal afin de mieux connaître les propriétaires forestiers et les producteurs de bois de la région de Québec. Ces événements ont été réalisés avec succès, et cela grâce à votre bonne participation.

Le 27 avril 2021, les assemblées générales annuelles du Plan conjoint et du Syndicat ont également été tenues en mode virtuel. Cela a été encore une fois un succès.

D'ailleurs, les producteurs délégués ont adopté dans une forte majorité, plus de 95 %, une résolution pour que le Syndicat négocie de façon collective les prix du bois de sciage dans les conventions de mise en marché avec les acheteurs. Une modification réglementaire afin de répondre à cette demande a été soumise pour approbation à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie).

Dès juin, des négociations avec des acheteurs de bois de sciage afin de renouveler leur convention de mise en marché s'amorçaient en réponse aux dernières demandes des producteurs.

À la fin du mois de juillet, dans les jours suivant l'approbation par la Régie de la modification réglementaire permettant la négociation des prix du bois de sciage avec les acheteurs, une poignée d'opposants ; acheteurs et très grands propriétaires forestiers se sont manifestés à la Régie pour demander d'annuler sa décision. Ils ont demandé la suspension de cette décision par la suite.

Une séance publique a été tenue sur la demande de suspension des opposants à la décision de la Régie. Les demandeurs de la suspension ont finalement retiré leur demande dans les jours qui ont suivi la séance publique, mais ils maintiennent leur opposition en demandant la modification du Règlement approuvé par la Régie.

Toujours en octobre, la Régie a déterminé que l'Entente-cadre qui liait le Syndicat avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec s'était bel et bien échu le 1^{er} mai 2016, comme défendue dans les dernières années.

Cette dernière décision ouvre la porte au renouvellement des ententes avec les scieurs et cela confirme que la négociation de nouvelles conventions de mise en marché est une démar-

che valable. Les acheteurs ont donc l'obligation de négocier avec le Syndicat, cela permet de faire valoir collectivement vos demandes auprès de ceux-ci. Je vous assure que nous serons de plus en plus actifs à cet effet.

La Direction de la gestion de l'approvisionnement en bois (DGAB) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs consulte les gestionnaires de Plan conjoint afin de réviser les scénarios d'approvisionnement des usines de transformation de bois pour la période 2023 - 2028. Cet exercice permet au Syndicat de faire valoir les volumes mobilisables des producteurs de bois de la région de Québec dans un contexte économique favorable.

« Cette dernière décision ouvre la porte au renouvellement des ententes avec les scieurs et cela confirme que la négociation de nouvelles conventions de mise en marché est une démarche valable. Les acheteurs ont donc l'obligation de négocier avec le Syndicat, cela permet de faire valoir collectivement vos demandes auprès de ceux-ci. »

En somme, vous comprenez que j'ai brièvement résumé nos activités syndicales. Le personnel et les membres du conseil d'administration ont été et sont toujours impliqués dans la négociation de nouvelles ententes avec les acheteurs de bois autres que ceux destinés au sciage et déroulage, dans la négociation de nouvelles conventions de transport avec l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec, dans la défense des intérêts des propriétaires forestiers et producteurs de bois au sein de différents organismes intervenants en forêt privée, dans la promotion des services des conseillers forestiers, dans la recherche de nouveaux marchés pour les bois sans preneur, etc.

Enfin, il y a encore du pain sur la planche, les défis sont nombreux pour faire reconnaître la vraie valeur des forêts privées et la contribution de leur propriétaire. Ce n'est surtout pas le moment de lâcher !

Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes, profitez-en bien et surtout n'oubliez pas de bien vous laver les mains afin de pouvoir vous rencontrer en santé lors des assemblées de secteurs de l'hiver !

Vincent Lévesque, ing.f.
Directeur général



Soyons unis !

Une nouvelle année débute ! Quels seront nos défis en 2022 ? Quelles actions devons-nous prioritairement poursuivre ou débiter ? Dans tous les cas, une chose m'apparaît évidente, nous, propriétaires forestiers et producteurs de bois, allons devoir demeurer unis plus que jamais afin de défendre nos intérêts communs. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que l'union fait la force. C'est une vérité naturelle ! La pandémie de la Covid-19 nous l'a démontré de façon claire.

Que vous soyez un nouveau, un petit, un grand ou encore un moyen propriétaire forestier, très actif ou moins, nous avons des défis et des enjeux communs en forêt privée, et ce, particulièrement lorsque vient le temps de mettre en marché du bois.

Peu importe votre profil comme propriétaire, que vous soyez un individu, une personne morale, un fonds d'investissement, un gestionnaire d'actif forestier ou une organisation à but non lucratif, nous avons tous des objectifs communs. Travaillons ensemble et pour l'ensemble !

Votre organisation travaille à la défense de vos intérêts communs et tout le monde y gagne.

D'ailleurs, je souhaite maintenant vous entretenir sur une situation que je déplore sincèrement.

Actuellement et depuis la fin de l'été, le Syndicat renouvelle des ententes qu'il a convenues avec les scieurs en répondant aux demandes d'une forte majorité de producteurs. Cette démarche est louable, approuvée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et ce sont l'ensemble des propriétaires qui vont en bénéficier.

Malgré cela, nous sommes tenus de défendre la négociation de ces nouvelles ententes en séance publique devant la Régie, car les acheteurs de bois et certains producteurs liés de très près aux acheteurs, ont demandé à la Régie d'annuler sa décision et de tenir une séance publique. Ce processus est très exigeant, extrêmement coûteux et pendant ce temps, la négociation de nouvelles ententes prend du retard.

La négociation des prix du bois de sciage est un enjeu commun pour tous les propriétaires forestiers et producteurs de bois de la région de Québec, alors soyons unis pour que tous y gagnent.

Assemblées de secteurs 2022

La réduction des mesures sanitaires annoncée avec la progression du taux de vaccination des personnes des différentes catégories d'âge nous permet d'envisager le retour des réunions de producteurs en présentiel pour l'hiver 2022.

« La négociation des prix du bois de sciage est un enjeu commun pour tous les propriétaires forestiers et producteurs de bois de la région de Québec, alors soyons unis pour que tous y gagnent. »

Vous retrouverez donc l'avis de convocation aux assemblées de secteurs 2022 en première page de ce journal et remarquez qu'elles seront tenues en présentiel dans une région près de chez vous.

Je compte sur votre grande participation, propriétaires forestiers et producteurs de bois, pour reprendre contact physiquement et discuter simplement des enjeux qui vous pré-

occupent. Ces réunions sont prévues dans le Règlement sur la division en groupes des producteurs de bois de la région de Québec afin de nommer dans chacun des neuf secteurs du Plan conjoint les délégués qui représenteront plus de 100 producteurs lors de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2022. Cette pratique permet d'assurer une équité entre les producteurs des différents secteurs lors des votes à l'assemblée générale annuelle.

En terminant, je vous invite personnellement à participer à votre prochaine assemblée de secteur. J'espère y avoir des échanges chaleureux et un dialogue spontané avec chacun de vous.

Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2022 !

Gaétan Boudreault,
Président

Réunion de consultation et d'information

Bonne participation virtuelle

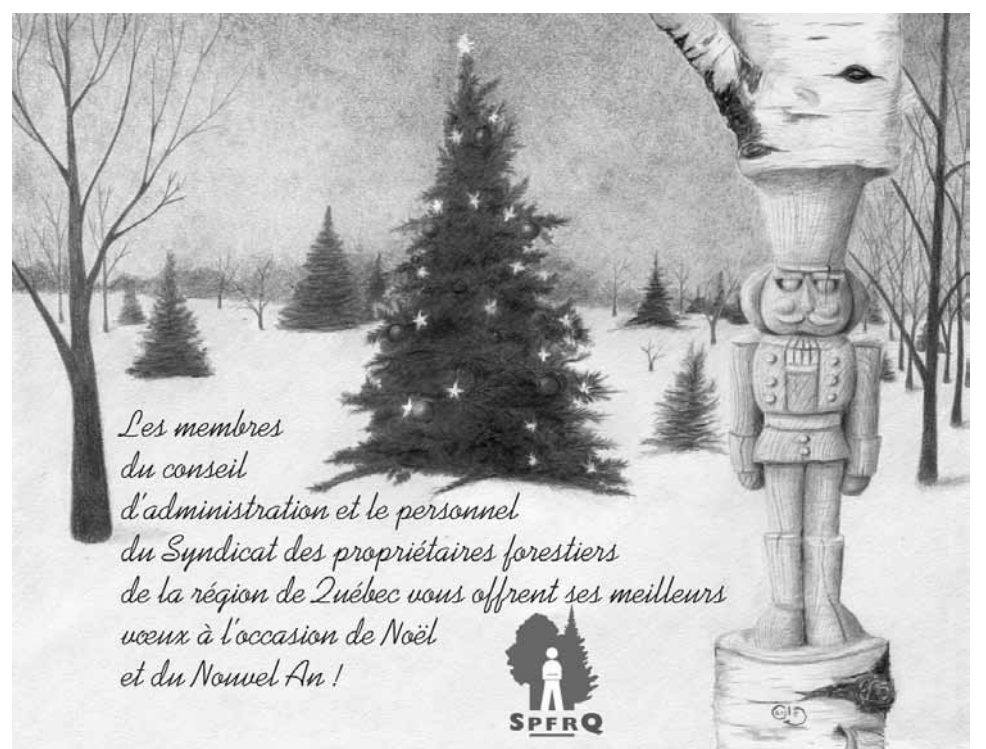
Plus de 80 propriétaires et producteurs forestiers ont participé à la réunion de consultation et d'information du Syndicat de l'automne. Celle-ci a eu lieu exclusivement en mode virtuelle le 25 novembre 2021 et regroupait tous les secteurs du Syndicat.

Les participants ont été informés sur le renouvellement des ententes avec les scieurs ainsi que la

situation dans les marchés. Ils ont aussi eu l'occasion d'intervenir avec les représentants et le personnel.

Restez à l'affût des activités du Syndicat en vous abonnant à la page Facebook @spfrq.

Merci de votre participation !



Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 10 décembre 2021 » Pour voir les dernières mises à jour : www.prixbois.ca

NOTES IMPORTANTES

1- **Une entente de mise en marché**: Chaque producteur a la responsabilité de conclure une entente de mise en marché avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait toujours être conclue avant d'entreprendre la production. Elle devrait prévoir un minimum de conditions de vente : le prix, les normes de production, le volume et les conditions de transport.

2- **Le prix**: Le prix payé peut varier en fonction de la qualité du bois. Il est souvent supérieur aux prix affichés dans les tableaux qui suivent. Sauf indication contraire, les prix affichés sont des prix payés à l'usine.

3- **Les normes de production**: Vous devez contacter chaque acheteur pour connaître ses exigences particulières. Le non-respect des normes de production peut entraîner une diminution du prix offert ou le refus de chargement. À moins d'un avis contraire, il faut ajouter une surlongueur de 1/2 po par pied aux longueurs indiquées. La surlongueur maximale est de 6 po. Exemples: 8 pi 4 po; 10 pi 5 po; 12 pi 6 po; 14 pi 6 po; 16 pi 6 po

4- **Le volume**: Assurez-vous de pouvoir écouler votre bois avant de le produire. Certaines usines limitent les volumes achetés. Sauf indication contraire, le mesurage en Mpmp est effectué selon la table de cubage Roy.

5- **Le transport**: Certains acheteurs se réservent la responsabilité du transport. D'autres laissent le choix au producteur de s'en occuper. Le prix du transport doit être déduit des prix payés à l'usine. Informez-vous auprès de l'acheteur ou des transporteurs.

6- **Le paiement**: Le paiement est effectué par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le Syndicat offre gratuitement la possibilité de payer le producteur directement par virement bancaire. À compter du 1^{er} janvier 2016, les contributions (prélevés) suivantes seront retenues lors du paiement:

- résineux: 1,43 \$/m³ solide
- feuillus: 1,37 \$/m³ solide

- tremble: 1,04 \$/m³ solide

* Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

7- Bien que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

8- Une tonne métrique pèse 2 204 livres ou 1 000 kilogrammes. Une tonne impériale pèse 2 000 livres.

9- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.

10- FC = Face claire, exemple: 4 FC (4 faces claires)

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux. Veuillez communiquer avec les acheteurs avant toute production et livraison.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame. La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
GROUPE CRÊTE (CHERTSEY) - Chertsey - Lanaudière Michel Martin - (514) 973-3273		
<ul style="list-style-type: none"> • Prix en vigueur du 3 janvier au 29 avril. • Prix au PMP, sur demande seulement. • Surlongueur (marge d'éboutage) de 4 po minimum et 6 po maximum. • Prioriser absolument les billots de 16 pi. Favorisez des billes de 8 et 10 pi dans les diamètres de 6 po et +. • Toutes les billes sciées aux deux bouts perpendiculairement à l'axe. • Éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les billes de 7 po et + de diamètre. • Pourriture : maximum de 1/3 du diamètre de la découpe. Billes droites, aucune fourche, aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes, bois de champs ou renfermant des corps métalliques. 		
Sapin-Épinette	12 et 16 pi	4 po et + 94,25 \$/TMV (A),(C) 87,25 \$/TMV (B),(C)
(A) 75 % et + d'épinette (B) 50 %/50 % sapin et d'épinette (C) Maximum de 10% de bois de 8-10 pi par chargement. Le 8-10 pi doit être séparé du 12-16 pi dans le chargement.		
MOULIN ST-ANDRÉ ENR. Mascouche, Lanaudière M. Mario St-André: (450) 474-2808		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 4 à 6 po. • Maximum de 5% en longueur de 8 pi. • Pas de roulure, de bois feuilleté ou "Shaké". 		
Pruche	10, 12, 14, et 16 pi 6 po 8 pi 6 po	8 à 26 po 450 \$/Mpmp 8 à 26 po 325 \$/Mpmp
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie Alain Bordeleau: (819) 523-2765 #3349		
<ul style="list-style-type: none"> • Essences livrées séparément, les gros bouts tous du même côté • Diamètre au fin bout minimum: 4 po (10 cm). Carie maximum tolérée de 25% du diamètre. • Aucun achat de pin gris. • Billots: 10 pi 6 po, 12 pi 6 po, 14 pi 6 po et 16 pi 6 po : acceptés. • Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences. • Aucun chicot ou sec et sain ne sera accepté. 		
Épinettes	Billots 4 po et +	99 \$/Tonne métrique verte
Sapin	Billots 5 po et +	94 \$/Tonne métrique verte
Pin gris	Billots 4 po et +	96,5 \$/Tonne métrique verte
Épinettes	En longueur 4 po et +	94 \$/Tonne métrique verte
Sapin	En longueur 4 po et +	86 \$/Tonne métrique verte
Pin gris	En longueur 4 po et +	90 \$/Tonne métrique verte
SCIERIE SAINTE-THÈCLE INC. Sainte-Thècle, Mauricie Martin Picard: (819) 534-3598		
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre entente avec l'acheteur avant de produire. • Billes droites et saines, flèche de courbe maximale de 2 po sur 7 pi. • Billes sans pourrite de coeur. • Noeuds d'un diamètre maximum de 2,5 po tolérés. • Diamètre minimum de 6 po et de maximum de 15 po. 		
Épinettes de Norvège	7 pi 6 po	6 à 15 po 82 \$/TMV (A)
Épinettes		
Mélèze	7 et 6 pi	6 à 15 po 70 \$/TMV
(A) Épinette blanche		
SCIERIE P.S.E. INC. Saint-Ubalde, Portneuf Pierrot Savard: (418) 277-2983		
<ul style="list-style-type: none"> • Pour des prix à la TMH, veuillez communiquer avec l'acheteur. • Les billes doivent être empilées séparément si elles sont mesurées à la corde ou au Mpmp. • Les billes mesurées au Mpmp doivent être empilées le petit bout du même côté. • Surlongueur de 5 pouces. • Bois de 8 pi (de 4 à 7 po de diamètre) empilé séparément. Volume minimal de deux cordes. • Billes de moins de 9 cm (3,5 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées. • Billes de moins de 99 po de longueur sont payées à 90 % des prix. • Pruche et mélèze, prendre entente avant la coupe. 		
Sapin et épinettes	12 et 16 pi 6 po	11 po et + 500 \$/Mpmp
	12 et 16 pi 6 po	5 à 10 po 450 \$/Mpmp
	8, 10, 14 pi 6 po	5 po et + 420 \$/Mpmp
	10 pi 5 po	6 po et + 330 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	5 po et + 310 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	4 po et + 275 \$/Corde 10 pi
	8 pi 5 po	6 po et + 255 \$/Corde 8 pi
	8 pi 5 po	5 po et + 245 \$/Corde 8 pi
	8 pi 5 po	4 po et + 225 \$/Corde 8 pi
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf Steeve Welsh: (581) 978-2224		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 4 à 6 pouces. • Bois droit, pas de roulure, frais coupé, noeud bien rasé, aucune pourriture, bois non conforme ne sera pas payer. • Prendre entente avec l'acheteur avant livraison. 		
Mélèze	12 pi 6 po	8 po et + 400 \$/Corde 12 pi
	10 pi 5 po	8 po et + 350 \$/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	8 po et + 275 \$/Corde 8 pi
Pin blanc	12 pi 6 po	10 po et + 350 \$/Mpmp (C)
	8 pi 4 po	8 po et + 250 \$/Corde 8 pi (A)

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Pin rouge	10 pi 5 po 8 pi 4 po	8 po et + 350 \$/Corde 10 pi 7 po et + 250 \$/Corde 8 pi
Pruche	12 pi 6 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	10 po et + 350 \$/Mpmp 8 po et + 375 \$/Corde 10 pi 8 po et + 250 \$/Corde 8 pi
Sapin et épinettes	12 pi 6 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	10 po et + 350 \$/Mpmp 8 po et + 375 \$/Corde 10 pi 5 po et + 250 \$/Corde 8 pi
(A) Pins très nouveaux (C) Belle qualité		
SCIERIE DION ET FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
• Bois sain, sans coloration, ni carie.		
Sapin, épinettes et pin gris	12 et 16 pi 12 et 16 pi 12 et 16 pi	Pin gris (Mpmp) 12 pi 16 pi 12 et 16 pi 495 \$ 10 à 11 po 465 \$ 7 à 9 po 375 \$ 5 à 6 po et + 335 \$
		sapin (Mpmp) 600 \$ 600 \$ 625 \$/Mpmp 570 \$ 595 \$/Mpmp 480 \$ 505 \$/Mpmp 440 \$ 465 \$/Mpmp
		épinettes (Mpmp) 12 pi 16 pi 600 \$ 625 \$/Mpmp 570 \$ 595 \$/Mpmp 480 \$ 505 \$/Mpmp 440 \$ 465 \$/Mpmp
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur 60 \$/TMV	Moins de 50% 65 \$/TMV 50 à 90% 70 \$/TMV Plus que 90% 75 \$/T. M. V.
• Doit contenir une bille de 12 pi 6 po. • Diamètre fin bout minimum 4 po. Diamètre à la souche minimum 7 po.		
Sapin et épinettes	8 pi 4 po 9 pi 4 po 10 pi 4 po	4 po et + 210 \$/Corde 8 pi 4 po et + 240 \$/Corde 9 pi 4 po et + 270 \$/Corde 10 pi
• Si plus d'un arrime: 45\$/T. M. V.		
ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE, Rivière-à-Pierre, Portneuf Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210; (418) 609-2379		
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec l'acheteur avant de produire et livrer. • Maintien des prix. • Carie: 20% du diamètre maximum. • Noeuds sains (Noeuds rouge max. 3 po, noeuds noir max. 1-1/2 po). • Billes droites seulement. Billes mortes, fourches et/ou courbe excessive seront refusées. • Mesurage selon la Table de Roy. • Pour le bois de palette, 5% max. de palette nouveaux. 		
Pin blanc	12, 14, 16 pi 6 po 12, 14, 16 pi 6 po 12, 14, 16 pi 6 po 10, 12 pi 6 po 10, 12 pi 6 po	4FC 12 po et + 510 \$/Mpmp ^A 4FC 8 à 11 po 470 \$/Mpmp ^A 2FC 12 po et + 405 \$/Mpmp ^B 2FC 8 à 11 po 340 \$/Mpmp ^B Sciage 8 po et + 240 \$/Mpmp ^C
Pin rouge	10, 12, 16 pi 6 po 10, 12, 16 pi 6 po 10, 12, 16 pi 6 po	Sciage 12 po et + 365 \$/Mpmp Sciage 8 à 11 po 340 \$/Mpmp Sciage 7 à 7 po 300 \$/Mpmp
(A) Prioriser longueurs 12 et 16 pieds (14 pieds pour récupérer). (B) Bille 2FC - Sciage noeuds rouge. (C) Palette: 5% maximum Palette-Nouveaux.		
SCIERIE BLOUIN INC. Saint-Jean Île d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin: (418) 829-3483		
Pin blanc	12 et 16 pi 8 et 12 pi	14 po et +/4FC 675 \$/Mpmp 8 po et + 500 \$/Mpmp
Pruche	16 pi 12 pi 8 et 10 pi	10 po et + 330 \$/Mpmp 8 po et + 290 \$/Mpmp 8 po et + 230 \$/Mpmp
GROUPE LABEL (SAINT-HILARION) Saint-Hilarion, Charlevoix Mario Harvey: (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374		
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer, avant de débiter sa production, auprès du responsable des achats de l'usine. • Les essences doivent être séparées par arrime. • Les billes doivent être fraîches, droites, sans fourches, noeuds rasés près de la tige, pas d'épinette de champs. • En cas de doute, la moyenne des diamètres du chargement sera évaluée avec un logiciel photo sur un échantillonnage aléatoire. • Diamètre minimum au fin bout: 4 pouces. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et + 70 \$/m ³ solide (D),(E)
Épinettes	9 et 10 pi 4 po	6 po et + 42 \$/m ³ apparent (B),(C) 5 po et + 36 \$/m ³ apparent (A)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po 32 \$/m ³ apparent (B)
Sapin	9 et 10 pi 4 po	6 po et + 36 \$/m ³ apparent (B),(C) 5 po et + 32 \$/m ³ apparent (A)
(A) Diamètre moyen supérieur à 5 pouces. (B) Diamètre moyen supérieur à 6 pouces. (C) Dans éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 po sinon le bois peut être refusé. (D) Bois mesuré par Groupe Label et payé par Bois Daaquam. (E) Prix pour transit à Saint-Hilarion.		

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
CÈDRÉCO Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798		
<ul style="list-style-type: none"> Arbre en entier en 8 pieds (aucun démêlage). Possibilité de voyage de retour afin de diminuer les frais de transport. Aucune bille de 4 po acceptée. Pas de fourche, pas de carie et pas de bille courbe. 		
Cèdre	Qualité AA 8 pi 6 po Qualité A 8 pi 6 po Qualité B 8 pi 6 po	max. 5% de réduction 5 po et + 350 \$/Corde 8 pi/80\$ m³ sol Entre 5 et 10 % de réduction 5 po et + 250 \$/Corde 8 pi/58\$ m³ sol 10 % et + de réduction 5 po et + 200 \$/Corde 8 pi/47\$ m³ sol
SCIERIE FRASER INC. Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour: (418) 665-3481		
<u>Prix au chemin</u>		
Sapin, épinettes et pin gris	8 pi 4 po 10, 12 et 16 pi 6 po	5 po et + 5 po et + 220 \$/Mmp 51 \$/m³ solide
Mélèze	12 et 16 pi 6 po	7 po et + 185 \$/Mmp
Pin blanc et pin rouge	12 et 16 pi 6 po 8 et 10 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 350 \$/Mmp 250 \$/Mmp
Cèdre	12 pi 6 po 8 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 325 \$/Mmp 325 \$/Mmp
BOISACO INC. Sacré-Coeur, Côte-Nord Bruno Bouchard: (418) 236-4633, poste 2240		
<ul style="list-style-type: none"> Pin gris maximum de 10% du volume total livré. 		
Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm) 16 pi 6 po (503 cm) 9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré 9 pi 5 po (287 cm) Excédant de 35%	12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m³ solide net 12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m³ solide net 9 cm et + (DFB) au fin bout 52 \$/m³ solide net 9 cm et + (DFB) au fin bout 47 \$/m³ solide net
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU Pointe aux Outardes, Côte-Nord Éric Morneau: (418) 589-9229, poste 2285; ericmorneau@resolutefp.com		
<ul style="list-style-type: none"> Prendre entente avec l'acheteur avant de débiter la coupe. Billes ne doivent pas provenir de sources contreversées. Refus des chargements non conformes. Bois frais seulement. Aucun arbre mort ou brûlé et aucun arbre de champs. Billes droites, exemptes de fourche. Aucune branches, courbes ou caries > 25%. Diamètre maximum de 46 cm. Épinette doit être séparée du sapin. 		
SCIAGE <u>Prix au chemin</u>		
Sapin et épinettes	5,04 mètre (16 pi 6 po)	10 cm 40 \$/m³ net
RIVE-SUD		
ARMAND DUHAMEL ET FILS INC. Saint-Ignace-de-Standbridge, Montérégie Annie May Guthrie: 1 888 283-8878; (450) 542-1752		
<ul style="list-style-type: none"> Produire maximum de 16 et de 10 pieds. 		
Pruche	10, 12 et 16 pi 6 po 14 pi 6 po 8 pi 6 po	8 po et + 400 \$/Mmp 8 po et + 350 \$/Mmp 8 po et + 300 \$/Mmp
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie Robert Lapointe: (819) 832-2746, poste 23		
<u>Prix au chemin 101 km et +</u>		
Pruche et mélèze	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po
SCIERIE TECH INC. (DIVISION RENÉ BERNARD INC.) Lac-Drolet, Estrie Bob Lachance: Cell.: (418) 225-1063		
<ul style="list-style-type: none"> Bois droit, pas de rouleur, pas de bois taché et trou de vers. Aucune pourriture: toute bille sera déduite selon le diamètre de la carie et les billes ayant plus de 50% de carie seront refusées. Les billes ne doivent pas contenir de métal. Billes de pin blanc par chargement: 75% de 16 pi 5 po, 20% de 12 pi 5 po et 5% de 8 et 10 pieds. Toutes les billes de 8 et 10 pi seront classées palette. Le pin rouge doit être coupé dans la saison entre le 20 septembre et le 1^{er} avril de l'année suivante. Toute autres opérations devront être autorisées par l'acheteur. 		
<u>Table internationale 1/4 po</u>		
Pin blanc	Sciage 12, 14 et 16 pi 6 po Palette 8 et 10 pi 6 po	8 po et + 500 \$/Mmp (B), (C), (D) 8 po et + 375 \$/Mmp (A), (D)
(A) Les billes de pin rouge doivent avoir un minimum de 6 po pour être mesurées et payées. (B) Le pin blanc ne doit pas être taché, sinon il sera refusé. (C) Classe sciage: Noeuds noirs, diamètre maximum 1 po. Noeuds rouges, diamètre maximum 3 po. Sinon la bille sera classée dans une qualité inférieure. (D) 50% de 12 pieds et 50% de 16 pieds par chargement.		
BLANCHETTE ET BLANCHETTE Saint-Gérard, Estrie Mario Jiona: (819) 877-2622, poste 4		
<ul style="list-style-type: none"> Réception du bois du lundi au jeudi, entre 7h à 16h, vendredi, entre 7h à 12h. Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Le chargement qui n'a pas un diamètre moyen de 5 po sera refusé. 		
Sapin et épinettes	AAA 8 pi 4 po AA 8 pi 4 po A 8 pi 4 po	Diam. moy + de 6 po 260 \$/Corde 8 pi Diam. moy + de 5,5 po 245 \$/Corde 8 pi Diam. moy + de 5 po 175 \$/Corde 8 pi
SCIERIE LAPOINTE & ROY LTÉE Courcelles, Estrie Léopold Lapointe: (418) 483-5777		
<ul style="list-style-type: none"> Reprise des achats à partir du 17 janvier. Bois non conforme sera refusé. Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Longueur maximale acceptée 9 pi 4 po. Préférence pour 9 pieds. Bois croche, trop petit ou d'essences autres refusés. Aucun achat d'épinette de Norvège, de mélèze, ni de pin rouge. 		
Sapin et épinettes	9 pi 4 po 9 pi 4 po 9 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	Diamètre moyen 5 à 10 po 310 \$/Corde 9 pi 4 à 10 po 295 \$/Corde 9 pi 4 à 8 po 280 \$/Corde 9 pi 5 à 10 po 265 \$/Corde 8 pi 4 à 10 po 250 \$/Corde 8 pi 4 à 8 po 235 \$/Corde 8 pi
SCIERIE M. S. BILODEAU , Courcelles, Estrie Martin Bilodeau: (418) 483-5676		
<ul style="list-style-type: none"> Courbure maximum de 1 pouce. Aucune pourriture, ni fourche rasée. Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds. Aucun chargement complet de 6 pi. Un empilement de 8 pieds avec billes de 4,5 po et moins, sera payé 250\$/Corde. 		
Cèdre	12 pi AA 10 pi AA 8 pi AA 6 pi AA	6 po et plus 460\$/Mmp 6 po et + 350\$/Mmp 6 po et + 420\$/Corde 10 pi 5 po et + 320\$/Corde 8 pi 3 po et + 250\$/Corde 8 pi 5 po et + 185\$/Corde 6 pi

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
BOIS LIB INC. Princeville, Montérégie Thierry Blondeau: (819) 291-0565 Guy Blondeau: (819) 350-1840		
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer avec l'acheteur avant de produire et livrer. Le bois doit être séparé par longueur. Le bois de 6 pi et + doit être livré pour pouvoir livrer le bois de plus petit diamètre. Aucun achat d'épinette de champs, d'épinette de Norvège et de pin gris. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 4 à 6 po 800 \$/Corde 16 pi 525 \$/Corde 12 pi 425 \$/Corde 12 pi
SCIERIE LAUZÉ INC. Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé: (418) 796-2346		
<u>Prix au chemin</u> <u>Prix usine</u>		
Sapin et épinettes	16 pi 14 pi 12 pi 8 pi	6 po et + 6 po et + 5 po et + 5 po et + 260 \$/Mmp 305 \$/Mmp 250 \$/Mmp 295 \$/Mmp 240 \$/Mmp 285 \$/Mmp 140 \$/Corde 8 pi 185 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po 12 et 14 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 7 po et + 6 po et + 225 \$/Mmp 225 \$/Mmp 190 \$/Corde 8 pi
SCIERIE DU CANTON S.E.N.C. Kinnear's Mills, Mégantic Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire: Régis et Jean-Claude Nadeau: (418) 424-3260; Cell.: (418) 335-1660		
Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi 8 pi 8 pi	6 po et + 300 à 550 \$/Mmp 9 po et + (Bille saine) 450 \$/Mmp 5 po et + 200 à 300 \$/Corde 8 pi
CARRIER ET BÉGIN INC. Saint-Honoré, Beauce-Sud Marco Lessard: (418) 485-6884; Cell.: (418) 313-6477		
<ul style="list-style-type: none"> Diamètre minimum toutes essences: 5 pouces. Communiquer avec l'acheteur avant la livraison. Billots de qualité seulement, aucun bois de champs accepté. Les billots doivent être séparés par longueur sur le camion. Tout voyage non conforme sera refusé automatiquement. Réception des chargements: du lundi au jeudi de 6 h à 16 h. 		
Épinette de Norvège	16 pi 6 po 12, 14 pi 6 po 10 pi 6 po	5 po et + 5 po et + 6 po et + 800 \$/Corde 16 pi 500 \$/Corde 12 pi 400 \$/Corde 10 pi
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12, 14 pi 6 po 10 pi 6 po	5 po et + 5 po et + 5 po et + 850 \$/Corde 16 pi 610 \$/Corde 12 pi 420 \$/Corde 10 pi
MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC. Saint-Martin, Beauce (418) 382-5987: Sylvie Poulin, poste 101; Serge-Paul Quirion, poste 118; www.mobilierrustique.com		
<ul style="list-style-type: none"> Livraison sur autorisation seulement. Communiquer avec l'acheteur pour la planification de la livraison. Aucune réception de bois les vendredis. Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démêlé selon les diamètres. Bois droit et sain. Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé. Enlevez complètement les fourches (Coupez en haut et en bas de la fourche). Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce. Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture. Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po. Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits. 		
Cèdre	10 et 12 pi 6 po 10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po à la corde 8 pi 6 po à la corde 6 pi 6 po à la corde	4 po et + 4 po et + 5 po et + 3,5 à 5 po 5 po et + 500 \$/Mmp (Qualité AA) 350 \$/Mmp (Qualité A) 330 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 200 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)
CLERMOND HAMEL LTÉE Saint-Éphrem, Beauce Marco Guay: (418) 484-2888, (418) 484-8000, ext.131		
<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle liste de prix effective le 6 décembre 2021. Nouvelle horaire de livraison: Du lundi au jeudi: 6h à 12h et de 12h30 à 17h. Vendredi fermé. Le bois vert seulement sera accepté, aucun bois sec sera accepté. Pour avoir le prix indiqué sur la liste assurez-vous d'avoir le bon diamètre. Vous devez obligatoirement livrer les billots pour pouvoir livrer du petit 12 pieds à la corde. Les prix sont sujets à changement selon le marché et peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité. Aucun achat d'épinette de champs, ni de billots de pin gris et d'épinette de Norvège. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po	5 po et + 4 po et + 850 \$/Corde 16 (A) 600 \$/Corde 12 (A)
(A) Gros billots.		
LES INDUSTRIES PICARD & POULIN INC. Saints-Anges, Beauce Éric Drouin: (418) 253-5456		
<ul style="list-style-type: none"> Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse. Aucune bille en bas de 5 po acceptée. 		
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 8 pi	8 po et + 6 po et + 5 po et + 800 \$/Corde 16 pi 525 \$/Corde 12 pi 280 \$/Corde 8 pi
SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC. Sainte-Marie, Beauce Stéphane Lemay (418) 387-5670		
<ul style="list-style-type: none"> Bon de livraison numéroté requis. Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Épinette de Norvège est strictement interdite dans les chargements sous peine de voir la totalité de la livraison refusée. Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés. Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces. Aucun bois de champs. Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté. Surlongueur de 4 pouces demandée. Réception de billots: Lundi au jeudi: 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30; vendredi: 6 h 45 à 11h30. 		
Sapin et épinettes	Qualité AAA+ AAA AA (1)	Diamètre moyen 6 1/2 po et + 5 1/2 à 6 1/2 po 5 à 5 1/2 po Billes de 8 pieds 300 \$/corde 8 pi Billes de 9 pieds 350 \$/Corde 9 pi 280 \$/corde 8 pi 330 \$/Corde 9 pi 220 \$/corde 8 pi 245 \$/Corde 9 pi
(1) Chargement de 4 à 6 po.		
SCIERIE FORTIN INC. Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin: (418) 882-5663		
<ul style="list-style-type: none"> Cèdre: droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées 		
<u>\$/Mmp (TableRoy)</u>		
Cèdre	12 pi 6 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	6 po et + 6 po et + 6 po et + 500 \$/Mmp 450 \$/Mmp 300 \$/Mmp

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE Sainte-Aurèle, Beauce Denis Bélanger: (418) 564-1192		
<ul style="list-style-type: none"> Séparer les essences par arrimes sur le camion. 6 po de surlongueur pour toutes les billes de sciage 		
Appeler avant de produire		
Épinettes		
Sapin et épinette		
Pin blanc	Sciage 12-14-16 pi 6 po	10 po et + 460 \$/Mpmp A.E
	Palette 8-10-12-14-16 pi 6 po	8 po et + 360 \$/Mpmp B.E
(A) Noeud noir maximum 1 po, noeud rouge maximum 2,5 po.		
(B) Tous les billots avec des noeuds de 3 et 4 po distancés de 3 pi à 5 pi.		
(C) Diamètre minimum de 8 po à la souche.		
(E) Pour livraisons à l'usine de St-Côme-Linière		
(F) Aucune pourriture, bille droite seulement		
(G) Diamètre minimum du fin bout : 4,5 po		
RENÉ BERNARD INC. (Saint-Zacharie) Saint-Zacharie, Beauce Bob Lachance: Cell.: (418) 225-1063		
<ul style="list-style-type: none"> Contacteur l'acheteur avant de produire pour les spécifications et pour la livraison. Les billots doivent être séparés par longueurs respectives Bois droit, noeuds biens rasés, pas de pourriture, pas de rouleur, pas de bois taché, trou de vers ni de métal Pin blanc palette : Tous les 10 pieds et les billots qui ne rencontrent pas les critères du sciage. La carie qui dépasse 40% du diamètre sera refusée. Aucun 8 pieds acceptés toutes essences. Reprise des achats de sapin, épinettes et épinette de Norvège. 		
<u>Table internationale 1/4 po.</u>		
Épinette de Norvège	16 pi 6 po	5 po et + 800 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et + 500 \$/Corde 12 pi
Pin blanc	12, 14 et 16 pi 6 po	8 po et + 500 \$/Mpmp (D), (E), (F)
	8 et 10 pi 6 po	8 po et + 375 \$/Mpmp (B), (F)
Pin rouge	10 pi 6 po	6 po et + 360 \$/Corde 10 pi
Sapin - Épinettes	16 pi 6 po	5 po et + 875 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et + 600 \$/Corde 12 pi
(B) Billes inférieures à la catégorie supérieure.		
(D) Maximum 1,5 po pour les noeuds noirs et de 3,5 po pour les noeuds rouges, sinon le bois sera classé palette.		
(E) Billes de pin blanc dans un voyage : 75 % de 16 pi 6 po		
(F) Toutes les 10 pi et les billots qui ne rencontrent pas les critères de sciage seront classés palette.		
LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC. Saint-Prospère, Beauce Marco Bélanger: (418) 594-6201		
<ul style="list-style-type: none"> Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie. 		
Cèdre (thuya)	8 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout 270 \$/Corde 8 pi
	12 et 16 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout 320 \$/Mpmp
	En longueur	6 po (18 cm) et + au fin bout et 70 \$/Tonne impériale verte
		12 po (30 cm) et + à la souche
BOIS DAAQUAM INC. Saint-Just-de-Bretonnières, Montmagny Léandre Rouleau: (418) 244-3608, poste 236; cell.: (418) 625-0594		
<ul style="list-style-type: none"> Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 9, et 10 pieds. Aucun achat d'épinette de Norvège. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et + 86 \$/Tonne imp. verte
	12 pi 6 po	5 po et + 82 \$/Tonne imp. verte
	10 pi 4 po	4 po et + 295 \$/Corde 10 pi
	9 pi 4 po	4 po et + 270 \$/Corde 9 pi
Épinette	En longueur ⁽¹⁾	4 po et + au fin bout 79 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 69 \$/Tonne imp. verte
(1) Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.		
BARDOBE INC. Saint-Just-de-Bretonnières, Montmagny Martin-Paul Blais-Gauvin: (418) 244-3612		
<ul style="list-style-type: none"> Billes non fourchues, ni de bois de champs comportant des noeuds excessifs. 		
Cèdre	8 pi 6 po	8 po et + sain 270 \$/Corde de 8 pi.
	En longueur	12 po et + à la souche 70 \$/Tonne impériale verte
RENÉ BERNARD INC. Saint-Just-de-Bretonnières, Montmagny Bob Lachance: Cell.: (418) 225-1063		
Arrêt des achats pour une période indéterminée.		
MATÉRIAUX BLANCHET INC. Saint-Pamphile, L'Islet Caroline Dubé, (418) 356-3344, poste 531, cell.: (418) 710-0751		
<ul style="list-style-type: none"> Prix pour produits de qualité, exempts de défauts, sinon réductions seront appliquées Veillez respecter les spécifications. Aucun achat d'épinette de Norvège et ni sapin-épinettes de 8 pieds. Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7h à 17h; Vendredi, de 7h à 14h. 		
Épinettes	16 pi 6 po	6 po et + 90 \$/Tonne imp. verte (A)(D)
	12 pi 6 po	5 po et + 85 \$/Tonne imp. verte (A)(E)
	En longueur	4 po et + 79 \$/Tonne imp. verte (A)(C)
Sapin	16 pi 6 po	6 po et + 85 \$/Tonne imp. verte (B)(D)
	12 pi 6 po	5 po et + 80 \$/Tonne imp. verte (B)(E)
	En longueur	4 po et + 69 \$/Tonne imp. verte (B)(C)
Sapin et épinette	10 pi 4 po	4 po et + 50 \$/Tonne imp. verte (F)
(A) 90% et plus d'épinette		
(B) Si moins de 90% d'épinette		
(C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie.		
(D) Essences séparées, 16 pi 6 po avec une tolérance maximale de 25% de 12 pi 6 po.		
(E) Essences séparées, 12 pi 6 po seule longueur admise.		
(F) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po.		
BOIS DAAQUAM INC. DIVISION Saint-Pamphile, L'Islet Raymond Laverdière: Cell.: (418) 356-4260		
<ul style="list-style-type: none"> Bois en longueur: diamètre minimum au pied de l'arbre 7 pouces et à la tête 4 pouces. Diamètre 7, 8, 9 pouces, aucune carie. Diamètre 10 pouces et plus, maximum 1/3 carie. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et + 515 \$/Mpmp
	12 pi 6 po	5 po et + 465 \$/Mpmp
	10 pi 4 po	4 po et + 280 \$/Corde 10 pi
	9 pi 4 po	4 po et + 255 \$/Corde 9 pi
Épinettes (75% et +)	En longueur	4 po et + au fin bout 79 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 69 \$/Tonne imp. verte
Épinette de Norvège	12 pi 6 po	8 po et + 450 \$/Corde 12 pi
	8 pi 4 po	5 po et + 200 \$/Corde 8 pi
INDUSTRIES MAIBEC Saint-Pamphile, L'Islet Sylvain Garneau: Cell.: (819) 661-2766		
Cèdre	10 à 16 pi	9 po et + 70 \$/Tonne imp. verte
	8 pi 8 po	9 po et + 270 \$/Corde 8 pi
	En longueur	5 po et + au fin bout et 70 \$/Tonne imp. verte
		12 po et + à la souche
BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC. Sainte-Perpétue, L'Islet Robin Pelletier: Bur.: (418) 356-6573		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et + 485 \$/Mpmp
	12 pi 6 po	5 po et + 460 \$/Mpmp

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
GROUPE LABEL (SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA) Bas Saint-Laurent Jonathan Blais: (418) 493-2097, poste 201		
<ul style="list-style-type: none"> Arrêt prolongé des achats jusqu'en octobre 2021. 		
Épinette de Norvège	10 pi 4 po	Sciage 8,5 po et + 320 \$/Corde (B)
	8 pi 4 po	Sciage 5 à 14 po 200 \$/Corde (A)
Pin gris	8 pi 4 po	Sciage 5 po et + 220 \$/Corde
Sapin et épinettes	8 pi 4 po	Sciage 4 à 7 po 260 \$/Corde
(A) Les billes dont le diamètre excèdent le maximum indiqué ou celles en deca du diamètre minimum indiqué seront déduites du paiement.		
(B) Les billes doivent être démêlées et de qualité premium. Les billes qui ne se classent pas (Courbure, carie, longueur) seront payées au taux de 220\$/Corde de 10 pi.		

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)						
RIVE-NORD								
MASKI INC. Louiseville, Mauricie Normand Yelle: (819) 228-8461, poste 202; Cell.: (819) 609-3020								
<ul style="list-style-type: none"> Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée. Bouleau blanc: aucune trace de vers acceptée. Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po. Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po. 								
<u>Prix usine \$/Mpmp règle internationale</u>								
DÉROULAGE	CLAIR	PRIME	SÉLECT	SCIAGE	#1	#2	#3	
	16 po + /4FC ⁽¹⁾	14 po + /4FC ⁽²⁾	12 po + /4FC ⁽¹⁾	16 po + /3FC	13 po + /3FC	11 po /4FC	10 po + /2FC	9 po + /2FC
Érable à sucre (1)	1250 \$	1100 \$	925 \$	850 \$	675 \$	500 \$	10 po + /2FC	10 po + /1FC
Merisier	1100 \$	900 \$	750 \$	650 \$	550 \$	425 \$		
Chêne rouge	1100 \$	1000 \$	850 \$	750 \$	650 \$	500 \$		
Érable rouge (plaine)	875 \$	825 \$	750 \$	650 \$	500 \$	400 \$		
(1) DÉROULAGE: Maximum 1/3 de cœur.								
SCIAGE #1 et #2: Maximum 40% de cœur; SCIAGE #3: Maximum 50% de cœur.								
(2) Bille de pied seulement.								
LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE Usines de Shawinigan - Mauricie Annick Turgeon-Gagnon: (450) 433-4695; (514) 953-4656								
<ul style="list-style-type: none"> Billes fraîchement coupées et saines, pas de grains frisés ni de traces de vers. Longueurs standards pour érable : 9 pi 4 po, 11 pi 4 po seulement pour les classes Prime, Nos.1 & 2. Peut accepter un faible pourcentage de 8 pi 6 po. Longueur standard pour peuplier (Tremble) : 8 pi 10 po. Carie du bout : Maximum 2 po et centré. Noeuds acceptés : Maximum 2,5 po et moins, fermés et sains. Courbure maximum: Diamètres 10 et 11 po, aucune courbure; 12 et 13 po, 1 po de courbure; 14 po et +, 2 po de courbure. Érable : 1/3 de coeur ou moins et non entaillé. 								
<u>Prix au chemin - Table internationale</u>								
Bouleau blanc,	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC	16 po et +	2000 \$/Mpmp				
Bouleau jaune			14 po et +	1700 \$/Mpmp				
(merisier)			12 po et +	1000 \$/Mpmp				
			11 po et +	800 \$/Mpmp				
			10 po et +	700 \$/Mpmp				
		Dér. 3FC	14 po et +	1000 \$/Mpmp				
			12 po et +	800 \$/Mpmp				
			11 po et +	700 \$/Mpmp				
Érable à sucre	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC	16 po et +	2200 \$/Mpmp				
			14 po et +	1800 \$/Mpmp				
			12 po et +	1300 \$/Mpmp				
			11 po et +	800 \$/Mpmp				
			10 po et +	700 \$/Mpmp				
		Dér. 3FC	14 po et +	1300 \$/Mpmp				
			12 po et +	800 \$/Mpmp				
			11 po et +	700 \$/Mpmp				
Peupliers (tremble)	8 pi 10 po	Dér. 4FC	11 po et +	550 \$US/Mpmp (A)				
		Dér. 3FC	12 po et +	550 \$US/Mpmp (A)				
(A) Livraison à Whitehall, N.-Y.								
SCIERIE SAINTE-THÈCLE INC. Sainte-Thècle, Mauricie Martin Picard: (819) 534-3598								
<ul style="list-style-type: none"> Prendre entente avec l'acheteur avant de produire. Billes droites et saines, flèche de courbe maximale de 2 po sur 7 pi. Billes sans pourrite de coeur. Noeuds d'un diamètre maximum de 2,5 po tolérés. Diamètre minimum de 6 po et de maximum de 15 po. 								
Peupliers (tremble)	7 pi 6 po	6 à 15 po	62 \$/TMV (B)					
(B) Peuplier faux-tremble seulement								
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf Steeve Welsh: (581) 978-2224								
<ul style="list-style-type: none"> Surlongueur de 4 à 6 pouces. Bois droit, pas de rouleur, frais coupé, noeud bien rasé, aucune pourriture, bois non conforme ne sera pas payer. Prendre entente avec l'acheteur avant livraison. 								
Tremble (belle qualité)	10 pi 5 po	8 po et +	315 \$/Corde 10 pi					
	8 pi 4 po	7 po et +	250 \$/Corde 8 pi					
SCIERIE DION & FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834								
DÉROULAGE	Merisier	Érable à sucre⁽¹⁾						
Merisier	9 pi 4 po	12 po et + /4FC	925 \$/Mpmp					
SCIAGE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)								
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi	14 po et + /3FC+	750 \$/Mpmp	575 \$/Mpmp				
	8 à 16 pi	12 et 13 po /3FC+	575 \$/Mpmp	425 \$/Mpmp				
	8 à 16 pi	10 et 11 po et + /2FC+	425 \$/Mpmp	300 \$/Mpmp				
	8 à 16 pi	8 et 9 po et + /2FC+	325 \$/Mpmp	175 \$/Mpmp				
Bouleau blanc	8 à 16 pi	12 po et + /3FC+	500 \$/Mpmp					
	8 à 16 pi	10 et 11 po et + /2FC+	350 \$/Mpmp					
	8 à 16 pi	8 et 9 po /2FC+	275 \$/Mpmp					
		Érable rouge		Hêtre, frêne et tilleul				
Érable rouge (plaine),	8 à 16 pi	12 po et + /3FC	225 \$/Mpmp	200 \$/Mpmp				
frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi	10 et 11 po et + /2FC+	175 \$/Mpmp	150 \$/Mpmp				
	8 à 16 pi	8 et 9 po /2FC+	150 \$/Mpmp	125 \$/Mpmp				
(1) Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.								

Les marchés des feuillus durs et du tremble

Les marchés des feuillus durs et du tremble

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)			
SCIERIE BLOUIN INC. Saint-Jean Île-d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin : (418) 829-3483						
• Bois droit seulement.						
Merisier et érable à sucre	8 à 12 pi 8 à 12 pi 8 à 12 pi	14 po et + 11 à 13 po 8 à 10 po	575 \$/Mmp 485 \$/Mmp 350 \$/Mmp			
Frêne	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 8 à 10 po	550 \$/Mmp 375 \$/Mmp			
Bouleau et plaine	8 à 12 pi	9 po et +	425 \$/Mmp			
Hêtre	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 9 à 12 po	375 \$/Mmp 300 \$/Mmp			
Autres bois franc	8 pi 4 po	8 po et +	225 \$/Corde 8 pi			
Tremble	8 pi 4 po	8 po et +	250 \$/Corde 8 pi			
GRUPE NBG Saint-Hilarion, Charlevoix Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105						
• Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de produire. Livraison uniquement à Saint-Hilarion.						
• Aucun peuplier baumier accepté.						
• Aucune courbe, fourche, carie, chicot, trou.						
• Bois frais seulement et sans décoloration.						
• Branche et noeuds doivent être coupés au ras du tronc.						
• NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours.						
Tremble	8 pi 5 po	8 po et +	53 \$/TMV			
SCIERIE FRASER INC. Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour : (418) 665-3481						
Prix au chemin						
Tremble	8 pi 4 po 10,12 et 16 pi 6 po	5 po et + 6 po et +	130 \$/Corde 8 pi 32 \$/m ³ solide			
SCIERIE PETIT-SAGUENAY Petit Saguenay, Saguenay Géralde Pelletier : (418) 272-3418, poste 2222						
• Courbure : flèche de 2 po maximum.						
• Carie molle : -25% du diamètre à un seul bout.						
Tremble	10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po	7 po et + 5,5 po et +	50 \$/Tonne métrique verte 48,30 \$/Tonne métrique verte			
BERSACO INC. Les Bergeronnes, Côte-Nord Lucas Deschênes (418) 232-1100 poste 224						
• Contactez l'acheteur préalablement afin de prendre entente pour la qualité et le transport.						
• Longueur : 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur.						
• Diamètre : Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum : 21 po.						
• Noeuds bien rasés, aucune fourche, aucun arbre mort.						
• Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée.						
• Courbure : 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale.						
• Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté.						
Secteur BEST (1)						
Bouleau blanc	5,5 po et +		47 \$/m ³ solide			
Tremble	5,5 po et +		44 \$/m ³ solide			
(1) Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur, Tadoussac et Longue-Rive						
RIVE-SUD						
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23						
• Noeuds bien rasés et pas de pourriture.						
• Préférence pour le 92 po.						
Prix au chemin 101 km et +						
Bois franc	92 po	6 à 20 po	250 \$/Corde 92 po			
Tremble	92 po	6 à 20 po	155 \$/Corde 92 po			
COMPAGNIE DE PLACAGE MÉGANTIC INC. Lac-Mégantic, Estrie Jean Rosa : cell.: (819) 583-8491						
• Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.						
DÉROULAGE						
Bouleau jaune (merisier) et blanc : 8 pi 6 po ou 9 pi 4 po						
Érable à sucre min. 8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40 % cœur max.						
	Diamètre	Défauts de surface	Défauts de Bout	Courbure maximale	Bouleau jaune (merisier) et blanc	Érable à sucre
AA	16 po	Aucun	Aucun	1 po max.	1800 \$/Mmp	1900 \$/Mmp
AD	14 po	4FC 16 po et +/3FC	Aucun	1 po max.	1500 \$/Mmp	1500 \$/Mmp
D1	12 po	12 et 13 po/4FC 14 et +/3FC	2 po centré 4 po centré	1 po max. 2 po max.	1100 \$/Mmp	1100 \$/Mmp
D2	11 po	4FC 12 et 13 po/3FC 14 po/2FC	Aucun 2 po centré 4 po centré	1 po max. 1 po max. 2 po max.	850 \$/Mmp	850 \$/Mmp
D3	10 po	4FC 11 po/3FC 14 po/2FC	2 po centré Aucune 4 po centré	1 po max.	650 \$/Mmp	650 \$/Mmp
LES PLANCHERS MERCIER INC. Drummondville, Centre-du-Québec Jean-François Caron : (418) 774-6530; cell. (819) 472-0441						
• Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées.						
• Diamètre de 8 à 30 pouces.						
• Aucune restriction de cœur grade #3 et #5.						
• Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé.						
• Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et rouleur.						
• Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc.						
• Billots non conformes payés 150 \$/Mmp.						
\$/Mmp - Table internationale 1/4 po						
SCIAGE	PRIME 16 po 3FC	SELECT 14 po 3FC	N° 1 12 po 3FC	N° 2 10 po 2FC	N° 3 8 à 10 po/0FC	N° 5 11 po et +/0FC
Chêne rouge	—	—	—	700 \$	500 \$	550 \$
Érable à sucre (1/2 cœur)	—	—	—	700 \$	500 \$	550 \$
Bouleau jaune	—	—	—	600 \$	450 \$	500 \$
Frêne blanc	—	—	—	550 \$	425 \$	475 \$

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)												
PREVERCO INC. Daveluyville, Centre-du-Québec Alain Thibeault : (819) 367-2320, poste 1026, Cell.: (819) 386-1712															
• Livraison: Du lundi au jeudi de 6h à 23h, vendredi de 6h à 12h (12h à 17h, sur appel). Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.															
• Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5.															
• Tous les billots OFC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie, seront classés 5.															
• Pour plus de détail, voir PRIXBOIS.ca															
\$/Mmp - Table internationale 1/4 po															
Essences	Prime 14 po+/3FC 13 po/4FC	Sélect 13 po+/3FC 12 po/4FC	No.1 12 po/3FC 11 po/4FC 15 po/2FC	No.2 10 po/2FC 13 po/1FC	3 Palette 12 po+/OFC 9 po/2FC 10 et 11 po/1FC	5 Palette 9 po +/OCLF 1 po+/2CLF									
Chêne rouge	1100 \$	950 \$	850 \$	700 \$	550 \$	400 \$									
Érable	1625 \$	1400 \$	1100 \$	750 \$	525 \$	425 \$									
Érable petit cœur	1700 \$	1575 \$	1175 \$	800 \$	550 \$	450 \$									
Merisier	950 \$	850 \$	750 \$	675 \$	525 \$	450 \$									
Bouleau blanc	675 \$	600 \$	550 \$	500 \$	450 \$	400 \$									
Plaine	750 \$	600 \$	550 \$	500 \$	425 \$	400 \$									
Frêne blanc	900 \$	700 \$	600 \$	550 \$	475 \$	400 \$									
Tremble	8 pi 6 po (Seulement) 10 po et +			300 \$/Corde 8 pi											
SCIERIE LAUZÉ INC. Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé : (418) 796-2346															
Prix au chemin															
Tremble	8 pi	6 po et +	160 \$/Corde 8 pi												
AMEX INC. Plessisville, Mégantic Luc Lambert : Cell. (819) 998-0520															
• Avant de livrer, téléphonez pour obtenir un numéro de référence.															
• Coupez vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur.															
• Les longueurs acceptées sont de 8 à 16 pieds avec 6 po de surlongueur. Longueurs paires préférées.															
• Érable à sucre : cœur entre 40 et 60% perte d'un grade, si plus de 60% perte de 2 grades															
• Frêne blanc : Select et meilleur cœur de plus de 75% perte d'un grade. Pas de restriction de cœur dans les grades 1, 2 et 3.															
• Érable rouge et bouleau : cœur de 50 à 75% perte d'un grade; si plus de 75%, perte de 2 grades.															
• Diamètre maximal à la souche de 34 pouces. Les billes plus grosses seront rejetées et non-payées.															
• Toutes les essences non-mentionnées sur cette liste de prix seront rejetées.															
• Érable rouge avec trous de vers refusé et classifié comme «Rejet».															
• Prix livré à l'usine. Le producteur sera responsable de sa livraison.															
• Le 100\$/Mmp pour le transport inclus dans le prix usine.															
\$/Mmp - Table internationale															
Essences	Prime + 15 po+/4FC 16 po+/3FC	Prime 13 po/4FC (1)(2) 14 po/3FC	Sélect 12 po/4FC (2) 13 po/3FC	No.1 11 po/4FC (2) 12 po/3FC 15 po +/2FC	No.2 10 - 12 po/2FC 13 po + /1FC	No.3 (4) 10 po +/OFC 9 po/2FC (3)									
Noyer noir	4275 \$	3750 \$	3150 \$	2650 \$	1825 \$	775 \$									
Chêne blanc	1975 \$	1750 \$	1475 \$	1200 \$	725 \$	300 \$									
Érable à sucre	1975 \$	1750 \$	1550 \$	1275 \$	850 \$	350 \$									
Cerisier	1250 \$	1100 \$	825 \$	675 \$	425 \$	250 \$									
Bouleau jaune	1150 \$	1000 \$	825 \$	725 \$	425 \$	250 \$									
Érable rouge	1250 \$	1100 \$	875 \$	750 \$	425 \$	250 \$									
Frêne blanc	1125 \$	975 \$	825 \$	700 \$	450 \$	250 \$									
Chêne rouge	1100 \$	975 \$	825 \$	700 \$	450 \$	250 \$									
Bouleau blanc	925 \$	750 \$	625 \$	600 \$	325 \$	200 \$									
Caryer	625 \$	575 \$	525 \$	475 \$	350 \$	250 \$									
(1) Bille de pieds seulement															
(2) Petit défaut accepté															
(3) Droit et sain															
(4) Faible % de no 3 accepté dans chaque chargement															
VEXCO INC. Bernierville, Saint-Ferdinand, Mégantic Jocelyn Champagne : (418) 428-3704, extension 221, Cell : (819) 621-9045															
• Évitez de couper en temps de séve. Acheminez le bois le plus tôt possible après la coupe.															
• Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %).															
• Préférence de longueur : en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po.															
• Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 cœur baisse d'une face claire.															
• Diamètre maximum de 30 po au gros bout															
• Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4															
\$/Mmp - Table internationale															
Essence	Super Prime 16 po/3FC	Prime 14 po/3FC	Sélect 12 po/3FC	N°1 10 po/3FC 14 po/2FC	N°2 10 po/2FC	N°5 12 po/0+1FC 10 & 11 po 0+1FC	N°4 8 & 9 po 0FC								
Noyer noir	3 200 \$	3 000 \$	2 500 \$	2 000 \$	1 300 \$	1 000 \$	800 \$								
Chêne rouge	1 100 \$	1 000 \$	800 \$	750 \$	650 \$	500 \$	400 \$								
Cerisier	1 000 \$	900 \$	700 \$	500 \$	400 \$	300 \$	250 \$								
Bouleau jaune	950 \$	850 \$	750 \$	600 \$	550 \$	400 \$	350 \$								
Frêne	900 \$	800 \$	700 \$	650 \$	550 \$	400 \$	350 \$								
Érable à sucre (1)	900 \$	800 \$	700 \$	600 \$	550 \$	400 \$	350 \$								
Bouleau blanc	500 \$	400 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	200 \$								
Érable rouge (1)	500 \$	450 \$	400 \$	375 \$	325 \$	300 \$	250 \$								
Noyer cendré	400 \$	375 \$	350 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$								
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	250 \$	225 \$								
DÉROULAGE (Longueur : 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)															
V-1 14 po/4FC				V-2 12 po/4FC 14 po/3FC				V-3 11 po/4FC 12 po/3FC				V-4 10 po/4FC 11 po/3FC			
Bouleau jaune et blanc				1 350 \$											
Érable à sucre (1/3 cœur)				1 100 \$				950 \$							
Chêne rouge				1 300 \$				1 000 \$							
(1) (1/2 cœur)															
LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord) Saint-Jacques-de-leeds, Mégantic Jean Rosa : (819) 583-8491															
SCIAGE															
• Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé.															
\$/Mmp - Table internationale - Prix au chemin															
Essence	Prime 14 po et +/3FC	Sélect 12 po et +/3FC	N° 1 10 po et +/2FC	N° 2 11 po et +/0FC	N° 3 10 po/0FC	N° 4 8 po et +/0FC									
Érable à sucre	750 \$	650 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$									
Merisier	700 \$	575 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$									
Cerisier	825 \$	625 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$									
Frêne Blanc	600 \$	425 \$	325 \$	275 \$	225 \$	125 \$									
Bouleau blanc	650 \$	525 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$									
Érable rouge	575 \$	400 \$	325 \$	275 \$	225 \$	100 \$									

Les marchés des feuillus durs et du tremble

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
BOIS CARGAULT INC. Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099			
<ul style="list-style-type: none"> Bouleau-merisier frais, bois décoloré mis dans la catégorie bois francs. Nœuds bien rasés, bois droit (courbure maximale de 2 pouces acceptée) et sain. Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble. 			
Bouleau-merisier	8 pi 4 po	6,5 po et +	250 \$/Corde 8 pi
Bois francs	8 pi 4 po	6,5 po et +	250 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po	6,5 po et +	220 \$/Corde 8 pi
SCIERIE ARBOTEK INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Mario Legros : (418) 244-3691			
<ul style="list-style-type: none"> Maximum de 50% du volume en 8 pieds. Longueur paire et impaire entre 8 et 12 pi, toutes essences. Surlongueur de 4 à 6 po requise. Diamètre au fin bout non inférieur aux spécifications. Maximum de 1/3 du diamètre de pourriture toléré. Encoches d'abattage bien coupées. Noeuds, bosses et loupes rasés à l'affleurement du tronc, aucune fourche acceptée. Aucun corps étranger tels que acier, clou, chalumeau. Billes de pied provenant d'érablières ayant déjà été entaillées seront refusées. Prix et spécifications pour le déroulage sont disponibles sur PrixBois.ca 			
SCIAGE : Longueur 8 à 16 pieds			
\$/Mpmp - Table internationale 1/4 po			
Érable	N°1	14 po et +/2FC et +, 1/2 coeur ou -, 1/3 de pourriture max.	600 \$/Mpmp
	N°2	10 à 13 po/2FC et +, 1/2 coeur ou -, 1/3 de pourriture max.	500 \$/Mpmp
	N°3	10 po et +/2FC et +, + de 1/2 coeur	375 \$/Mpmp
	N°4	9 po/2FC et +, 1/2 coeur ou -; 10 po/1FC	350 \$/Mpmp
Merisier / Bouleau blanc	N°1	14 po et +/2FC et +	600 \$/Mpmp
	N°2	10 à 13 po/2FC et +	450 \$/Mpmp
	N°3	9 po/2FC et +; 12 po/1FC et +	385 \$/Mpmp
Érable Rouge	N°1	10 po et +/3FC et +, 1/2 du diamètre coeur ou -, écorce lisse	375 \$/Mpmp
	N°2	10 po et +/2FC et meilleures + 1/2 du diamètre de coeur	300 \$/Mpmp
Bois franc longueur hygrade : Bouleau blanc, Bouleau jaune, Érable à sure, Érable rouge.			
<ul style="list-style-type: none"> Diamètre minimum de 12 po au gros bout. Diamètre minimum de 9 po au fin bout. 56 \$/Tonne imp. verte Chaque tige doit contenir au minimum une bille de 8 pi. Accepte un maximum de 10% d'éranle rouge par chargement. 			
Bouleau blanc*	8 pi 6 po et +	6,5 po et +	72 \$/Tonne imp. verte
* Courbure maximum 2 po.			

Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
STELLA-JONES Rivière Rouge Philippe Fredette : (819) 986-8998, poste 1162, (819) 664-0423			
<ul style="list-style-type: none"> Veillez communiquer avec l'acheteur avant de débiter votre production. Possibilité de produire des poteaux de 32 et 37 pieds après entente au préalable avec l'acheteur. Aucune carie, ni pourriture. Aucune section morte sur le tronc. Pas de coude. Courbure légère acceptée. 			
Pin gris et pin rouge	62 pi 57 pi 52 pi 47 pi 42 pi	8 po et + 8 po et + 8 po et + 8 po et + 7 po et +	170 \$/poteau chemin (E) 160 \$/poteau chemin (D) 130 \$/poteau chemin (C) 95 \$/poteau chemin (B) 75 \$/poteau chemin (A)
(A) Circonférence de 39 à 46 po, (B) de 42 à 48 po, (C) de 47 à 53 po, (D) de 48 à 54 po, (E) de 50 à 56 po, à 6 pi de la souche.			
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. La Tuque, Mauricie Éric Boivin : (819) 523-2765 #3229			
<ul style="list-style-type: none"> Tiges sélectionnées par l'acheteur, estimation gratuite. Surlongueur de 2 pieds. 			
	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout	Diamètre au fin bout (po)
Pin gris et pin rouge	52 pi 47 pi 42 pi 42 pi 37 pi	48 po et + 44 à 47 po 41 à 43 po 39 à 40 po 35 à 38 po	145 \$/poteau 115 \$/poteau 85 \$/poteau 65 \$/poteau 50 \$/poteau
BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC. Sainte Catherine-de-la-Jacques-Cartier Gaétan Couture : (418) 875-0571 ; Cell. : (418) 455-6540			
Pin blanc	16 pi 10 pi 12 à 16 pi	14 po et + 14 po et + 12 po et +	425 \$/Mpmp 400 \$/Mpmp 375 \$/Mpmp
Pin rouge	16 pi 25 à 30 pi	12 po et + 12 po et +	375 \$/Mpmp 110 \$/Billes

Propriétaires de boisés...
**... votre lot est-il enregistré
comme immeuble forestier?**
forestierdefamille.com

Formulaire d'engagement

Pour être nommé délégué à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, vous devez être présent lors de l'assemblée de secteur où vous êtes propriétaire d'un boisé.

À défaut d'être présent, vous pouvez poser votre candidature en remplissant le formulaire d'engagement ci-dessous et en le faisant parvenir par courriel au secrétariat sprfq@quebec.upa.qc.ca avant la tenue de l'assemblée de secteur. Ce formulaire d'engagement doit être

signé devant témoin. Prenez note que le fait d'avoir rempli ce formulaire ne garantit pas votre nomination comme délégué.

Le propriétaire indivisaire, associé dans une société ou étant une personne morale (coopérative, compagnie, corporation, etc.) doit joindre au formulaire une procuration ou une résolution de son conseil d'administration le nommant à titre de représentant des autres personnes auprès du Plan conjoint.

Je, _____, certifie être un producteur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. Je possède des propriétés forestières dans les municipalités suivantes : _____

Par la présente, j'accepte que ma candidature soit posée à titre de DÉLÉGUÉ ou de SUBSTITUT lors de l'assemblée de secteur. J'accepte aussi, si je suis nommé, d'agir à ce titre lors de toute assemblée générale du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec tenue en 2022.

Nom du producteur ou de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____
(Obligatoire)

Signature : _____
(du producteur ou d'un représentant autorisé)

Signature d'un témoin : _____

Signé à : _____, ce _____ 2022.

Avis de séance publique

DOSSIER: 050-05-01-01-01

Scierie Dion et fils inc.

147, rue Saint-Alexis
Saint-Raymond (Québec) G3L 1S1

Séminaire de Québec

1, rue des Remparts
Québec (Québec) G1R 5L7

Gestion Solifor Inc.

1500, rue Métivier
Lévis (Québec) G6V 0P6

Forestière Jacques-Cartier Inc.

2375, avenue Dalton, bureau 200
Québec (Québec) G1P 3S3

Gestiboa Inc.

200-3125, rue Flaubert
Québec (Québec) G2E J2J

Les Produits forestiers D&G Itée

2590, boulevard Laurier, Tour Belle Cour,
bureau 500
Québec (Québec) G1V 4M6

Gestion Gérald Jacques Inc.

2465, chemin du fleuve Ouest
Nicolet (Québec) J3T 1N9

Groupe Lebel Inc.

54, rue Amyot
Rivière-du-loup (Québec) G5R 3R9

Organismes demandeurs

Et

**Syndicat des propriétaires forestiers de
la région de Québec**

5165, rue Rideau
Québec (Québec) G2E 5S2

Domtar Inc.

609, Rang 12, C.P. 1010
Windsor (Québec) J1S 2L9

Mis en cause

OBJETS: Demande de sursis de l'application de la Décision 12038, demande de suspension de l'article 9 du Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec et demande de révision de cette décision

Veillez prendre note que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (la Régie) recevra les observations des personnes intéressées lors d'une séance publique qu'elle tiendra les **14, 17 et 18 février 2022 à 9 h**, par moyen technologique Zoom.

Pour participer à la séance via Zoom, vous êtes invités à vous inscrire à l'aide du formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Régie (<https://services.rmaa.gov.qc.ca/>) dans la section « avis de séance publique ».

Les personnes qui souhaitent seulement observer la séance pourront le faire puisque celle-ci est diffusée en temps réel sur YouTube. Le lien vers la chaîne YouTube de la Régie sera également inscrit sur l'avis de séance publique publié sur le site Internet de la Régie.

À titre informatif, des guides explicatifs sont disponibles sur le site Internet de la Régie (www.rmaa.gov.qc.ca), dont les suivants :

- Participer à une séance publique de la Régie
- Guide du participant pour la tenue d'une séance publique numérique
- Guide applicatif du logiciel Zoom pour les participants

Montréal, le 25 novembre 2021
La secrétaire,
Marie-Pierre Bétournay, avocate

Régie
des marchés agricoles
et alimentaires

Québec

PrixBois.ca

du L'Information
FORESTIER
Région de Québec

Publié par: Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Financement: Le Fonds d'aménagement forestier

Direction: Vincent Lévesque, ing.f.

Responsable de la rédaction: Caroline Houde, ing.f.

Collaboration: Thérèse Julien et Michel Paradis, tech.f.

Montage: Michel Greco

Impression: Hebdo Litho

Distribution: Aux propriétaires forestiers de la région de Québec

Tirage: 13 600 exemplaires

Dépôt légal: 3^e trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)

Poste-publications:

Convention de la Poste-publications numéro 40032265

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au

Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2

Courriel: sprfq@quebec.upa.qc.ca